



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### Armor All® Shield Anti-Pluie Pour Vitres

Conforme au règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, modifié.

#### **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

##### **1.1. Identificateur de produit**

**Nom du produit** Armor All® Shield Anti-Pluie Pour Vitres

**Numéro du produit** 20200

##### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

**Utilisations identifiées** Repousse l'eau du pare-brise de l'automobile.

**Utilisations déconseillées** Aucune utilisation non recommandée n'est identifiée.

##### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

**Fournisseur** Energizer Trading Ltd  
 Sword House  
 Totteridge Road  
 High Wycombe  
 HP13 6DG  
 UK  
 Tel: +44 845 602 1995  
 euregulatory@energizer.com

##### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

**Numéro d'appel d'urgence** +44 1495 350234  
 Lundi - Jeudi: 8.30 - 17.00  
 Vendredi: 8.30 - 15.30

**Numéro d'appel d'urgence national** Centre Antipoisons, Belgique Tel: 070 245 245.  
 Luxembourg Tel: (+352) 8002-5500

#### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

##### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

###### **Classification (CE N° 1272/2008)**

**Dangers physiques** Flam. Liq. 2 - H225

**Dangers pour la santé humaine** Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336

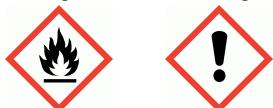
**Dangers pour l'environnement** Non Classé

**Physicochimique** Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.

##### **2.2. Éléments d'étiquetage**

## Armor All® Shield Anti-Pluie Pour Vitres

### Pictogrammes de danger



### Mention d'avertissement

Danger

### Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Mentions de mise en garde

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P261 Éviter de respirer les vapeurs.  
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

### Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

### Contient

propane-2-ol

### Mentions de mise en garde supplémentaires

P280 Porter un équipement de protection des yeux.  
P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  
P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.  
P370+P378 En cas d'incendie: utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de la brume pour l'extinction.  
P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

### 2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

propane-2-ol	50 - 100%	
Numéro CAS: 67-63-0	Numéro CE: 200-661-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-XXXX
<b>Classification</b>		
Flam. Liq. 2 - H225		
Eye Irrit. 2 - H319		
STOT SE 3 - H336		

## Armor All® Shield Anti-Pluie Pour Vitres

<b>acide sulfurique</b>		0.5 - <1%
Numéro CAS: 7664-93-9	Numéro CE: 231-639-5	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119458838-20-XXXX
<b>Classification</b>		
Met. Corr. 1 - H290		
Skin Corr. 1A - H314		
Eye Dam. 1 - H318		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer.
<b>Inhalation</b>	Si l'irritation de la gorge ou la toux persiste, procéder comme suit. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir sans indication contraire du personnel médical. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent.
<b>Contact cutané</b>	Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau soigneusement à l'eau. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si les symptômes sont sévères ou persistent après un lavage.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Information générale</b>	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
<b>Inhalation</b>	Une seule exposition peut provoquer les effets néfastes suivants: Mal de tête. Nausées, vomissements. Dépression du système nerveux central. Somnolence, étourdissement, désorientation, vertige. Effet narcotique.
<b>Ingestion</b>	Symptômes gastro-intestinaux, notamment maux d'estomac.
<b>Contact cutané</b>	Le contact prolongé avec la peau peut provoquer rougeurs et irritations. Un contact prolongé peut provoquer un dessèchement de la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une gêne. Irritant pour les yeux.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Traiter en fonction des symptômes. Garder la personne touchée en observation.
------------------------------------	---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée. Utiliser des moyens d'extinction adaptés au feu avoisinant.
---------------------------------------	--

## Armor All® Shield Anti-Pluie Pour Vitres

**Moyens d'extinction inappropriés** Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

**Dangers particuliers** Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.

**Produits de combustion dangereux** Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Gaz ou vapeurs toxiques.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.

**Equipements de protection particuliers pour les pompiers** Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants. Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés. Les vêtements des pompiers, conformes à la norme européenne NF EN 469 (comprenant casques, bottes et gants) fourniront une protection de base pour les incidents chimiques.

### **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

#### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

#### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

**Précautions pour la protection de l'environnement** Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

#### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

**Méthodes de nettoyage** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement. Éliminer toutes les sources d'ignition si cela est faisable sans danger. Ne pas toucher ou marcher dans du produit déversé. Absorber dans de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et mettre dans des conteneurs. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Les conteneurs contenant la collecte de déversement doivent être étiquetés avec le contenu et le symbole de danger appropriés.

#### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

**Référence à d'autres sections** Voir Section 11 pour de plus amples informations sur les dangers pour la santé. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

#### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

**Précautions d'utilisations** Lire et suivre les recommandations du producteur. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Prévoir une ventilation suffisante.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau. Appliquer de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains et toute zone contaminée du corps avec de l'eau et du savon avant de quitter le lieu de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.

## Armor All® Shield Anti-Pluie Pour Vitres

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

###### **acide sulfurique**

Limite d'exposition à long terme (VME 8 heures): 0,2 mg/m<sup>3</sup> brume

C

C = L'agents cancérogènes et mutagènes au travail.

###### propane-2-ol (CAS: 67-63-0)

###### **DNEL**

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 500 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 888 mg/kg p.c. /jour  
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 89 mg/m<sup>3</sup>  
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 319 mg/kg p.c.  
 /jour  
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 26 mg/kg p.c. /jour

###### **PNEC**

- eau douce; 140.9 mg/l
- eau de mer; 140.9 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 2251 mg/l
- Sédiments (eau douce); 552 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 552 mg/kg
- Sol; 28 mg/kg
- Orale; 160 mg/kg

###### acide sulfurique (CAS: 7664-93-9)

###### **DNEL**

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 0.05 mg/m<sup>3</sup>  
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 0.1 mg/m<sup>3</sup>

###### **PNEC**

- eau douce; 0.003 mg/l
- eau de mer; 0 mg/l
- Station d'épuration des eaux usées; 8.8 mg/l
- Sédiments (eau douce); 0.002 mg/kg
- Sédiments (eau de mer); 0.002 mg/kg

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### **Equipements de protection**



#### **Contrôles techniques appropriés**

Prévoir une ventilation suffisante. Toute manipulation doit avoir lieu uniquement dans des zones bien ventilées. Eviter l'inhalation de vapeurs et de spray/brouillards. Utiliser du matériel électrique, de ventilation et d'éclairage antidéflagrant.

## Armor All® Shield Anti-Pluie Pour Vitres

<b>Protection des yeux/du visage</b>	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial.
<b>Protection des mains</b>	Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Il est recommandé de changer fréquemment.
<b>Autre protection de la peau et du corps</b>	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.
<b>Mesures d'hygiène</b>	Ne pas fumer dans la zone de travail. Laver rapidement avec de l'eau et du savon si la peau devient contaminée. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.
<b>Protection respiratoire</b>	Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE".
<b>Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement</b>	Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Liquide limpide.
<b>Couleur</b>	Incolore.
<b>Odeur</b>	Alcool.
<b>Seuil olfactif</b>	Indéterminé.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 0.28
<b>Point de fusion</b>	Non pertinent.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	Indéterminé.
<b>Point d'éclair</b>	13°C
<b>Taux d'évaporation</b>	Indéterminé.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Indéterminé.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non pertinent.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Non pertinent.
<b>Pression de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité de vapeur</b>	Indéterminé.
<b>Densité relative</b>	0.7987
<b>Densité apparente</b>	Indéterminé.

## Armor All® Shield Anti-Pluie Pour Vitres

<b>Coefficient de partage</b>	Indéterminé.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Non pertinent.
<b>Température de décomposition</b>	Non pertinent.
<b>Viscosité</b>	Indéterminé.
<b>Propriétés explosives</b>	N'est pas considéré comme explosif.
<b>Propriétés comburantes</b>	Le mélange lui-même n'a pas été testé mais aucun composant ne répond aux critères de classification des comburants.

### **9.2. Autres informations**

<b>Autres informations</b>	Aucune information requise.
----------------------------	-----------------------------

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

<b>Réactivité</b>	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

### **10.2. Stabilité chimique**

<b>Stabilité chimique</b>	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
---------------------------	--

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Ne polymérisera pas.
---	----------------------

### **10.4. Conditions à éviter**

<b>Conditions à éviter</b>	Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées.
----------------------------	---

### **10.5. Matières incompatibles**

<b>Matières incompatibles</b>	Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.
-------------------------------	---

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Aucun à température ambiante. Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.
--	--

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë - orale**

<b>Indications (DL<sub>50</sub> orale)</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--	--

#### **Toxicité aiguë - cutanée**

<b>Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--	--

#### **Toxicité aiguë - inhalation**

<b>Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
---	--

#### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
---	--

#### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

## Armor All® Shield Anti-Pluie Pour Vitres

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	
<b>Essais de génotoxicité - in vitro</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Essais de génotoxicité - in vivo</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Cancérogénicité</b>	
<b>Cancérogénicité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	
<b>Toxicité pour la reproduction - fertilité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</b>	
<b>Exposition unique STOT un</b>	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
<b>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</b>	
<b>Exposition répétée STOT rép.</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Danger par aspiration</b>	
<b>Danger par aspiration</b>	Pas présumé présenter un risque d'aspiration, sur la base de la structure chimique.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### propane-2-ol

##### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub>)** 5.840,0 mg/kg

**Espèces** Rat

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Information du dossier REACH.

**ETA orale (mg/kg)** 5.840,0

##### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Index d'irritation cutanée primaire: 0/4 Score érythème/escarre: Score œdème: Information du dossier REACH.

##### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Dose: 0.1 ml, 1 seconde, Lapin Information du dossier REACH. Irritante.

##### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Test de Buehler - Cobaye: Non sensibilisant. Information du dossier REACH.

##### Mutagénicité sur les cellules germinales

## Armor All® Shield Anti-Pluie Pour Vitres

**Essais de génotoxicité - in vitro** Mutation génique: Négatif. Information du dossier REACH.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Aberration chromosomique: Négatif. Information du dossier REACH.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** NOEL 5000 ppm, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** STOT SE 3 - H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** NOAEC 5000 ppm, Inhalatoire, Rat Information du dossier REACH.

### acide sulfurique

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Données sur l'animal** Skin Corr. 1A - H314

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Eye Dam. 1 - H318

#### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - développement** Toxicité pour le développement: - NOAEC: 19.3 mg/m<sup>3</sup>, Inhalatoire, Lapin  
Information du dossier REACH.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1. Toxicité

**Toxicité** Pas considéré toxique pour les poissons. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

#### Informations écologiques sur les composants

##### propane-2-ol

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 10000 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)  
Information du dossier REACH.

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CL<sub>50</sub>, 24 heures: > 10000 mg/l, Daphnia magna  
Information du dossier REACH.

### acide sulfurique

#### toxicité aquatique aiguë

**Toxicité aiguë - poisson** CL<sub>50</sub>, 96 heures: 16 - 28 mg/l, Lepomis macrochirus (crapet arlequin)  
Information du dossier REACH.

**Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques** CE<sub>50</sub>, 48 heures: > 100 mg/l, Daphnia magna  
Information du dossier REACH.

## Armor All® Shield Anti-Pluie Pour Vitres

**Toxicité aiguë - plantes aquatiques** CE<sub>50</sub>, 72 heures: > 100 mg/l, Desmodesmus subspicatus  
Information du dossier REACH.

### toxicité aquatique chronique

**Toxicité chronique - poissons aux premiers stades de leur vie** NOEC, 65 jours: 0.025 mg/l, Jordanella floridae  
Information du dossier REACH.

**Toxicité chronique - invertébrés aquatiques** NOEC, : 0.15 mg/l, Tanytarsus dissimilis  
Information du dossier REACH.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles.

### Informations écologiques sur les composants

#### propane-2-ol

**Biodégradation** Eau - Dégradation (53%): 5 jours  
Information du dossier REACH.

**Demande biologique en oxygène** 1.19 - 1.72 g O<sub>2</sub>/g substance Information du dossier REACH.

**Demande chimique en oxygène** 2.23 g O<sub>2</sub>/g substance Information du dossier REACH.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Indéterminé.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Le produit est soluble dans l'eau.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

### Informations écologiques sur les composants

#### acide sulfurique

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Indéterminé.

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1. Numéro ONU

**N° ONU (ADR/RID)** 1219

## Armor All® Shield Anti-Pluie Pour Vitres

N° ONU (IMDG)	1219
N° ONU (ICAO)	1219
N° ONU (ADN)	1219

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	ISOPROPANOL
Nom d'expédition (IMDG)	ISOPROPANOL
Nom d'expédition (ICAO)	ISOPROPANOL
Nom d'expédition (ADN)	ISOPROPANOL

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID	3
Code de classement ADR/RID	F1
Etiquette ADR/RID	3
Classe IMDG	3
Classe/division ICAO	3
Classe ADN	3

### **Etiquettes de transport**



### 14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID)	II
Groupe d'emballage (IMDG)	II
Groupe d'emballage (ICAO)	II
Groupe d'emballage (ADN)	II

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin  
Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS	F-E, S-D
Catégorie de transport ADR	2
Code de consignes d'intervention d'urgence	•2YE
Numéro d'identification du danger (ADR/RID)	33
Code de restriction en tunnels (D/E)	

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

## Armor All® Shield Anti-Pluie Pour Vitres

**Transport en vrac** Non applicable.  
**conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

#### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

<b>Législation UE</b>	Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé. Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé. Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.
<b>Précuseurs d'explosifs</b>	Règlement (UE) No 98/2013 Du Parlement Européen Et Du Conseil du 15 janvier 2013 sur la commercialisation et l'utilisation de précurseurs d'explosifs: Contient < 1% d'une ou de plusieurs substances énumérées en Annexe II.

#### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

### RUBRIQUE 16: Autres informations

<b>Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité</b>	ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route. RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises. IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses. IATA: Association Internationale du Transport Aérien. ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures. ETA: Estimation de la toxicité aiguë DNEL: Dose dérivée sans effet. CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane). DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane). PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique. vPvB: Très persistant et très bioaccumulable. FBC: Facteur de bioconcentration.
---	--

<b>Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008</b>	Eye Irrit. 2 - H319, STOT SE 3 - H336: Méthode par le calcul. Flam. Liq. 2 - H225, EUH066: Jugement d'expert.
--	---

<b>Commentaires sur la révision</b>	Rubrique 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise // Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité.
-------------------------------------	---

<b>Date de révision</b>	19-03-20
-------------------------	----------

<b>Révision</b>	7
-----------------	---

<b>Remplace la date</b>	20-04-17
-------------------------	----------

<b>Numéro de FDS</b>	141
----------------------	-----

## Armor All® Shield Anti-Pluie Pour Vitres

<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
---	---

Les informations fournies ici sont déclarées exactes en l'état des connaissances de Energizer Trading Ltd et selon ses convictions, mais cependant elles ne constituent pas une garantie ni une déclaration, et elles ne devraient pas être interprétées comme telles, ni impliquer pour Energizer Trading Ltd une responsabilité légale quelle qu'elle soit. Toute information ou conseil donnés par Energizer Trading Ltd, en dehors de cette publication et concernant les produits Energizer Trading Ltd ou autres matières, sont également donnés de bonne foi. Il en va de la responsabilité du client, et de l'utilisateur, de s'assurer que les matières conviennent à l'usage qui en est fait. Pour les matières qui ne sont pas fabriquées ni fournies par Energizer Trading Ltd et qui sont utilisées à la place de, ou conjointement aux matières fournies par Energizer Trading Ltd, il en va de la responsabilité du client de s'assurer que toutes les informations techniques et autres concernant ces matières, sont fournies par le fabricant ou le nisseur. Energizer Trading Ltd décline toute responsabilité pour les données contenues dans ce document et qui peuvent être utilisées dans des conditions qui sont hors de notre contrôle, et dans des situations que nous ne connaissons pas. L'information contenue dans ce document est fournie à la condition que le client et utilisateur du produit détermine lui-même l'applicabilité du produit à l'usage auquel il le destine.